



RÉSULTATS SEMESTRIELS 2020

L'ensemble de la communication financière
du Groupe BANK OF AFRICA est disponible
sur le site

www.ir-bankofafrica.ma



RÉSULTATS SEMESTRIELS

30 JUIN 2020

REALISATIONS SEMESTRIELLES RESILIENTES DANS UN CONTEXTE MARQUE PAR LA PANDEMIE COVID-19

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group s'est réuni le vendredi 25 septembre 2020, sous la Présidence de M. Othman BENJELLOUN, au Siège Social de la Banque, à Casablanca. Il a examiné l'activité de la Banque et du Groupe au terme du 1^{er} semestre 2020 et arrêté les comptes y afférents.

Le rapport financier semestriel 2020 est publié sur le site www.ir-bankofafrica.ma.

DES RESULTATS RESILIENTS MALGRE LA CRISE SANITAIRE

- ➊ Résilience de l'activité du Groupe BANK OF AFRICA avec une légère hausse de +1% du Produit Net Bancaire consolidé à 7 milliards de dirhams à fin juin 2020 résultant de la progression de la **marge d'intérêt de +4,3%** et du **résultat des opérations de marché** malgré la baisse des autres sources de revenus.
- ➋ Hausse du **PNB de la Banque de +3,4%** à **3,6 milliards de DH**, sous l'effet combiné de (i) la **bonne dynamique des activités de marché** sur le premier semestre 2020 dans un contexte de baisse du taux directeur générant une hausse du résultat des opérations de marché de +42%, (ii) la **croissance de la marge d'intérêts** de +2,7% grâce à l'optimisation du coût des ressources.
- ➌ **Bonne dynamique commerciale avec un encours des crédits consolidés en hausse de +5%** passant à 195,5 milliards de dirhams en juin 2020 (Hors *Resales* à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de +3% à 178 MMDH à fin juin 2020).
 - La progression des crédits de la Banque au Maroc résulte essentiellement de la performance des crédits aux **Entreprises** en hausse de **+4,4%**.
 - Gain en **part de marché des crédits de BANK OF AFRICA** de 12,28% à fin décembre 2019 à **12,53%** à fin juin 2020, soit une amélioration de 25 pbs.
- ➍ **Amélioration continue de l'efficacité opérationnelle avec une bonne maîtrise des charges générales d'exploitation en baisse de -2%** pour la Banque SA à fin juin 2020, soit un **coefficient d'exploitation de 47,6%** à fin juin 2020 contre 50,2% à fin juin 2019, en amélioration de 2,6p%.
- ➎ **Baisse de -55% du Résultat Net de la Banque passant de 1 059 MDH à 476 MDH.**

- ➏ **Repli des bénéficiaires avec une baisse de -68% du Résultat Net Part du Groupe** s'établissant à 373 MDH en juin 2020, sous l'effet conjugué de :
 - (i) **Imputation intégrale du don au fonds spécial COVID-19 d'un montant global de 1 milliard DH.**
 - (ii) **Hausse du coût du risque consolidé de +68%** à 1,5 milliard de DH en juin 2020 contre 872 MDH en juin 2019, intégrant les impacts prévisionnels de la crise sanitaire sur la base d'un modèle de provisionnement dynamique et prospectif "*Forward Looking*".
- ➐ Hausse de **+15%** de la **contribution des activités africaines** dans le RNPG -Hors Don- passant de 404 MDH en juin 2019 à 465 MDH en juin 2020, représentant ainsi **46% du RNPG** dont **37% pour BOA Group.**
- ➑ Autorisation par l'Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 23 juin 2020, de la conduite d'une **augmentation du capital par conversion optionnelle totale ou partielle des dividendes 2019** de BANK OF AFRICA en actions pour un **montant global maximum de 999102229 dirhams**, prime d'émission comprise.

UNE BANQUE MOBILISEE AU SERVICE DE L'ECONOMIE FACE AUX IMPACTS COVID-19

- ➒ Sous l'impulsion du Président Othman Benjelloun, BANK OF AFRICA a contribué à hauteur d'**Un Milliard de Dirhams au Fonds de gestion de la pandémie du COVID-19** créé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, une initiative qui traduit un engagement fort du Groupe en cette période de mobilisation nationale.
- ➓ **Accompagnement des clients et autres citoyens dans la gestion des impacts de la crise sanitaire COVID-19** à travers notamment (i) le **report des échéances des crédits** sans frais ni pénalités de retard, (ii) le **report des échéances des crédits immobiliers et de consommation** au profit des clients

particuliers ayant subi les conséquences économiques de la pandémie, (iii) le **report automatique** pour les clients bénéficiaires du **crédit logement adossé à FOGARIM.**

- ➔ **Mobilisation pour soutenir les clients** avec le lancement de **deux nouveaux produits** adossés à la garantie de la Caisse Centrale de Garantie, que sont **Damane Oxygène** permettant aux TPME sinistrées de financer les charges courantes et de fonctionnement, et **Damane Relance** pour accompagner les entreprises dans la reprise de leur activité.
- ➕ Mise à la disposition des entrepreneurs en difficulté, du **"Crédit Entrepreneurs Covid-19"**, un **crédit amortissable à échéance constante pour faire face aux charges courantes.**
- ➖ Fort soutien à l'économie avec une participation importante aux **programmes Imtiaz et Istitmar lancés par Maroc PME et destinés à l'investissement technologique** pour les TPME souhaitant augmenter leur capacité de production ou investir dans la fabrication des produits visant à limiter les effets négatifs de la crise sanitaire sur l'économie nationale.
- ➗ **Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement -BERD** portant sur une **facilité de financement de 145 M€**, une première mondiale parmi la quarantaine de pays d'opération de cette institution financière multilatérale, accordée dans le cadre du Programme de Résilience de la BERD, mis en place en réponse à la crise sanitaire internationale.
- ➘ Signature de deux conventions **en appui aux PME marocaines**: (i) une convention Tripartite au profit du secteur textile avec la BEI à travers une ligne de financement de 105 M€ pour l'accompagnement des clients impactés par la crise sanitaire, et (ii) l'amendement de la convention « *Fonds de Garantie Commande Publique* » en partenariat avec Finèa pour l'accompagnement des TPME adjudicataires des marchés publics à travers une garantie des crédits d'investissement et des crédits à court terme.

UNE TRANSFORMATION DIGITALE ACCELEREE AU SERVICE DES CLIENTS

- BANK OF AFRICA, une « banque connectée à l'avenir » à travers la digitalisation des **parcours clients qui simplifient l'expérience client** avec des solutions de banque à distance, **pratiques, sécurisées, et disponibles** pour effectuer des opérations bancaires de manière simple et rapide, avec gratuité des opérations de virement et de mises à disposition, initiées sur BMCE Direct ainsi qu'avec la gratuité du transfert d'argent et des retraits sans carte, effectués via Dabapay.
- Stratégie de digitalisation consolidée au premier semestre 2020 à travers (i) le déploiement du projet de **refonte du parcours d'ouverture d'un compte en ligne au niveau du site Agence Directe**, (ii) la digitalisation de la **souscription au crédit immobilier**, (iii) la mise en place d'une **tarification préférentielle pour les opérations initiées sur BMCE Direct**, (vi) la mise en place du **Chatbot -agent « virtuel »- sur les sites web de la Banque** pour répondre aux questions et demandes d'assistance, (v) le lancement d'une **solution de Callbot** permettant la transmission de messages vocaux, et (vi) le développement de **parcours et services à distance accessibles via BMCE Direct**.
- Lancement du « **Credit Business Online** », une **plateforme dynamique et interactive** permettant l'initiation des demandes de crédits, le renouvellement et la consultation des lignes des crédits de la **clientèle Entreprise**.
- Appui aux résidents marocains** ayant été bloqués à l'étranger après la fermeture des frontières durant la période de confinement avec la mise à la disposition de ses clients, par décision de l'Office des Changes, d'un canal simple pour **activer la dotation touristique exceptionnelle** dont la contre-valeur est plafonnée à 20 000 dhs par personne physique majeure.
- Proximité et écoute de la clientèle** à travers le "Centre de Relation Client & Agence Directe" avec la mise en place de lignes dédiées (i) aux bénéficiaires des aides RAMED, (ii) à la clientèle Agence Directe, et (iv) aux clients TPE.

UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DURABLE ET RESPONSABLE

- Mise en place d'un ensemble de mesures destinées à soutenir **l'économie nationale et contribuer à la préservation de l'emploi**, à travers l'accompagnement des entreprises et des ménages en difficulté et ce, en phase avec les **valeurs de solidarité et de citoyenneté du Groupe**, notamment la **mobilisation des réseaux d'agences et de GAB afin d'assurer la distribution des aides servies par l'Etat au bénéfice de centaines de milliers de citoyens au Maroc**.
- BANK OF AFRICA, en **tête du classement « Retail & Specialised Banks Emerging Market » sur les 6 domaines de performance ESG** - Environnementale, Sociale et de Gouvernance. La Banque occupe ainsi la **1^{ère} place dans le secteur bancaire des marchés émergents sur 95, 2^{ème} sur 851 dans la Région et 47^{ème} dans le monde (65^{ème} en 2019)**.

- Déploiement au cours du premier semestre 2020 de la **Charte de Responsabilité Sociétale Groupe au niveau des 15 filiales BOA**, sur la base des objectifs, plans d'actions et indicateurs de suivi.
- Lancement du programme **Women in Business** de financement et d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin au Maroc, doté d'une **enveloppe de 20 millions d'euros**, facilitant l'accès au financement et l'assistance technique.
- Extension et assouplissement des lignes de financement durables "**Cap Valoris**" en partenariat avec la BEI et FMO, et "**Cap Bleu**" avec l'AFD ; outre le financement par BANK OF AFRICA de la première phase de construction du parc éolien de Taza.
- Contribution de BANK OF AFRICA en partenariat avec la BERD à la **stratégie de l'initiative Climate Action in Financial Institutions**, et à la **nouvelle Stratégie Finance Durable de l'Union Européenne**, et publication d'une **Cartographie Maroc** des besoins de financements prioritaires relatifs aux ODD - une **1^{ère} dans le cadre de l'Initiative Positive Impact** de UNEP FI.
- Décoration de la présidente de la **Fondation BMCE Bank, Dr. Leïla Mezian-Benjelloun** en mars 2020 à Rabat, de l'insigne d'Officier de la **Légion d'Honneur de la République française**.
- Conclusion par la Fondation BMCE Bank de **partenariats avec l'Académie de Paris et l'institut Français au Maroc** afin de (i) renforcer la qualité de l'enseignement dans le réseau Medersat.com, (ii) appuyer la formation des superviseurs, (iii) renforcer la langue française au profit des enseignants des écoles de la Fondation BMCE Bank, et (iv) favoriser l'inscription des personnels à des parcours de formation à distance.
- Partenariat avec l'association Teach For Morocco**, membre de l'ONG internationale « Teach For All », basée à New York, en vertu duquel **TFM assurera l'enseignement préscolaire (moyenne et grande section) dans dix-huit écoles du réseau**.
- Taux de réussite moyen de 97,69%** en amélioration pour les écoles du réseau medersat.com et ce, malgré les contraintes pédagogiques, techniques et sociales de la pandémie actuelle.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE A FIN JUIN 2020 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE -HORS DON-



Maroc ● 48%
 Afrique ● 46%
 Europe ● 6%

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE -MDH-

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



PRODUIT NET BANCAIRE



CRÉDITS



DÉPÔTS



ACTIVITÉ SOCIALE -MDH-

RÉSULTAT NET



PRODUIT NET BANCAIRE



CRÉDITS



DÉPÔTS



1.1. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires de l'entité mère ;
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2020, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les Etats financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprises

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Écart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Évaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« business model ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou
- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens de IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.
- « Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.
- « Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

• Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, le Groupe a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculée en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

• Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

• Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au bucket 2
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 30 juin 2020, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêtés, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Évaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuera à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridique exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par le Groupe

	Immeubles Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté annuel par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.1.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

La norme IFRS 16 :

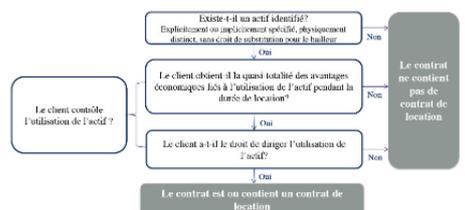
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

• Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

• La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.1.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouverte principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2020 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.1.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatés entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.1.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'Administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action du Groupe sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.1.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.1.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

"L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales".

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

1.1.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.1.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions, la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire ;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Note sur les comptes consolidés

L'élaboration des comptes consolidés à fin juin 2020 a été réalisée dans un contexte mondial et national marqué par la propagation de la pandémie COVID 19. Cet événement a eu deux impacts directs sur les résultats du premier semestre :

Traitement comptable du don COVID 19

Le Groupe BANK OF AFRICA s'est inscrit dans l'élan de solidarité nationale en contribuant à hauteur de 1 Milliard de Dirhams au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie COVID19.

Les résultats semestriels du Groupe BANK OF AFRICA intègrent ce montant dans les charges générales d'exploitation.

Crise sanitaire et impact IFRS 9

Le Groupe BANK OF AFRICA applique les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) à ses comptes consolidés.

La norme IFRS 9 a introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues. Elle a introduit une classification avec 3 phases (buckets 1, 2 et 3) reposant notamment sur une définition du défaut (bucket 3) et un concept de dégradation significative du risque de crédit (déclenchement du passage du bucket 1 au bucket 2).

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Cette norme instaure un modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL ») sur les crédits et les instruments de dettes évalués au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables, sur les engagements de prêts et sur les contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur, ainsi que sur les créances résultant de contrats de location et créances commerciales. Cette approche vise à anticiper au plus tôt la comptabilisation des pertes de crédit attendues.

Les pertes attendues sur les différents portefeuilles sont calculées en s'appuyant sur les trois principaux paramètres de risque modélisés à partir des données historiques disponibles par segment de portefeuille : la probabilité de défaut 'PD' à un an et à maturité, la perte en cas de défaut 'LGD' et le montant de l'exposition en cas de défaut 'EAD'. Des méthodes basées sur les pertes historiques sont retenues pour des portefeuilles appropriés.

Cette norme a par ailleurs été conçue pour être prospective (forward looking) et anticiper des événements futurs de défaut à la date de chaque arrêté. Des scénarios de forward looking sont ainsi intégrés dans les modèles de calcul des ECL.

Dans le contexte particulier de l'arrêté du 30 Juin 2020, BANK OF AFRICA BMCE Group a procédé à des ajustements, afin d'anticiper, estimer et piloter les impacts de la crise sanitaire actuelle.

Afin de faire évoluer le modèle IFRS 9 au vu des effets actuels sur l'économie marocaine, une révision des données prospectives et scénarios de « forward looking » a été effectuée en prenant en compte leurs effets sur les probabilités de défaut (PD). Cette révision s'est basée sur l'évolution des Ratings des secteurs économiques.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêts.

BILAN

En milliers de DH

ACTIF IFRS	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en cours, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 305 162	14 450 531
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	39 040 740	29 093 490
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 047 007	704 295
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 315 268	1 667 888
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 515 667	4 446 569
Titres au coût amorti	36 908 445	3 042 750
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	20 876 362	22 403 739
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	195 501 339	186 646 591
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt déductible	644 389	920 499
Actif d'impôt différé	2 127 002	1 769 503
Comptes de régularisation et autres actifs	8 782 415	6 631 295
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	955 636	920 990
Immobilisations de placement	3 608 532	3 800 224
Immobilisations corporelles	9 271 952	9 222 503
Immobilisations incorporelles	1 222 100	1 079 156
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	342 254 728	315 749 207

En milliers de DH

PASSIF IFRS	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers detenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	13 604 967	16 346 393
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	64 668 254	45 071 844
Dettes envers la clientèle	204 496 513	202 866 657
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	950 250	1 596 103
Passif d'impôt différé	1 206 803	1 179 957
Comptes de régularisation et autres passifs	19 535 869	10 870 406
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions pour risques et charges	1 229 632	1 172 574
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes sur bordonnées	9 498 443	9 590 170
TOTAL DETTES	315 188 731	287 953 104
Capitaux propres	-	-
Capital et réserves liées	18 960 215	18 473 069
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	1 009 709	1 424 785
- Part des minoritaires	4 325 015	4 149 154
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	609 869	608 563
- Part des minoritaires	50 124	504 535
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	373 024	1 921 510
- Part des minoritaires	484 951	654 507
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	27 072 997	27 796 103
TOTAL PASSIF IFRS	342 254 728	315 749 207

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers de DH

COMPTE DE RESULTAT IFRS	30/06/2020	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	7 711 140	7 419 178
Intérêts et charges assimilés	-2 588 277	-2 552 904
Marge d'intérêt	5 072 015	4 866 274
Commissions perçues	1 404 602	1 492 145
Commissions servies	-238 501	-208 135
MARGE SUR COMMISSIONS	1 226 101	1 284 010
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeur par résultat	383 542	311 607
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	361 955	295 894
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	21 627	12 713
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	192 267	214 674
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	-	12 611
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	192 267	202 063
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	380 225	559 923
Charges des autres activités	-215 547	-253 875
PRODUIT NET BANCAIRE	7 039 541	6 978 553
Charges générales d'exploitation	-4 282 369	-3 391 472
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-485 306	-403 010
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 271 804	3 124 071
Coût du risque	-1 462 072	-872 271
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	809 732	2 251 800
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	56 662	42 787
Gains ou pertes nets sur autres actifs	41 605	-8 378
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	907 999	2 286 209
Impôt sur les résultats	-50 024	-649 994
RÉSULTAT NET	857 975	1 636 215
Résultat Hors-groupe	484 951	465 785
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	373 024	1 170 430

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Résultat net	857 975	2 576 017
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	109 298	27 964
Écarts de conversion	109 298	27 964
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-66 084	68 026
Éléments actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-66 084	68 026
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	43 215	95 990
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	901 190	2 672 007
Part du groupe	363 524	2 006 084
Part des intérêts minoritaires	537 666	665 923

Fidèle
Grant Thornton
L'instinct de la croissance
47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

KPMG
11, Avenue Bir Kacem
Souissi
Rabat

GRUPE BANK OF AFRICA BMCE GROUP
ATTTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIARE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2020

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Group Bank Of Africa BMCE Group) comprenant l'état de la situation financière consolidée, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 27 072 997, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 857 975. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dotations, pour un montant total de 4,7 milliards de dirhams au 30 Juin 2020. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 30 Juin 2020.

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'absence de la situation décrite ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous fassent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP établis au 30 Juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexée relative aux effets de la pandémie de Covid-19 sur la situation intermédiaire au 30 Juin 2020.

Casablanca, le 25 septembre 2020

FIDAROC GRANT THORNTON
Fidèle
Fidèle MEOUKHAR
Associé

KPMG
Fidèle
Fouad LAHSAZI
Associé

Les commissaires aux Comptes

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 30/06/2020

En milliers de DH

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux Propres Part Groupe	Intérêts mineurs	Total
Capitaux propres clôture 31/12/2018 corrigés	1 794 634	12 571 140		4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2019	1 794 634	12 571 140		4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Opérations sur capital	203 571	3 903 724		-445 098		3 661 997		3 661 997
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-897 317		-897 317	-600 722	-1 498 039
Résultat de l'exercice				1 921 510		1 921 510	654 507	2 576 017
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					67 246	67 246		67 246
Ecarts de conversion					-23 149	-23 149	-31 181	-54 330
Gains ou pertes latents ou différés					44 096	44 096	-31 181	12 915
Variation de périmètre					-170 937	-170 937	33 527	-137 410
Autres variations					-446 127	-446 127	-214 362	-660 489
Capitaux propres clôture 31/12/2019	1 998 205	16 474 864		4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 795 102
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2020	1 998 205	16 474 864		4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 795 102
Opérations sur capital		387 146		-387 146				
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-999 103		-999 103	-532 764	-1 531 867
Résultat de l'exercice				373 024		373 024	484 951	857 975
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres					1 162	1 162		1 162
Ecarts de conversion					33 434	33 434	21 534	54 968
Gains ou pertes latents ou différés					34 596	34 596	21 534	56 130
Variation de périmètre								
Autres variations					-143 516	-143 516	38 173	-105 343
Capitaux propres clôture 30.06.2020	1 998 205	16 862 010		3 304 349	-411 657	21 752 907	5 320 090	27 072 997

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	30/06/2020	31/12/2019
Résultat avant impôts	9 07 999	3 65 6 146
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	486 464	9 56 552
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	40 705	118 603
+/- Dotations nettes aux provisions	1 368 170	6 93 860
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-6 566 061	-55 210
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-861 244	-507 520
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-1 141 035	34 548
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-164 200	1 240 832
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	20 238 058	2 049 832
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-18 326 805	1 762 667
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-6 569 248	-9 109 225
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	8 001 044	600 504
- Impôts versés	-577 825	-1 131 214
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	2 765 224	-4 927 436
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 509 023	-30 458
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-72 289	22 037
+/- Flux liés aux immeubles de placement	121 900	-98 685
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-600 724	-865 878
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-551 113	-942 527
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 665 491	2 158 920
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 778 046	2 731 844
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-4 343 537	4 890 773
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-32 991	-33 948
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 418 318	3 883 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	20 873 669	16 989 829
Coisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	14 450 591	14 310 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	19 455 352	20 873 669
Coisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	13 305 162	14 450 591
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 150 190	6 423 079
Variation de la trésorerie nette	-1 418 318	3 883 840

MARGE D'INTÉRÊTS

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	5 359 548	1 303 845	3 995 702	5 285 341	1 360 701	3 922 640
Comptes et prêts/emprunts	4 967 428	1 342 176	3 625 251	4 946 618	1 347 144	3 599 474
Opérations de pensions		21 669	-21 669		13 557	-13 557
Opérations de location-financement	392 120		392 120	336 723		336 723
Opérations interbancaires	65 800	838 502	-180 499	636 005	793 851	-157 846
Comptes et prêts/emprunts	548 327	653 009	-104 682	524 054	639 254	-115 199
Opérations de pensions	114 676	185 495	-70 817	111 941	154 597	-42 656
Emprunts émis par le Groupe		435 879	-435 879		402 412	-402 412
Instrument à la juste valeur sur capitaux propres						
Instrument de dette	1 693 589		1 693 589	1 499 862		1 499 862
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	7 711 140	2 638 227	5 072 914	7 419 178	2 556 964	4 862 214

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	juin-20					juin-19					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales
Marge d'intérêt	2 220 698	27 044	306 806	-1 865	2 511 230	5 072 914	2 006 550	343 903	-7 588	2 476 829	4 862 214
Marge sur commissions	510 829	75 528	11 048	0	628 095	1 226 100	606 449	77 309	0	587 515	1 284 010
Produits nets bancaires	3 088 012	156 092	3 242 105	44 048	3 424 750	7 039 541	2 971 990	168 147	361 802	58 465	3 418 080
Charges générales de distribution et dotations aux amortissements	-2 540 869	-129 801	-115 671	-40 952	-1 042 445	(4 767 338)	-1 600 306	-15 079	-131 129	-38 745	(1 915 725)
Résultat Brut d'exploitation	547 743	27 192	2 111 434	3 096	1 482 311	2 271 804	1 371 695	37 508	230 733	19 722	1 464 355
Change ou Produit d'impôt sur le résultat	183 714	-22 306	-49 264	-1 118	-110 445	(50 024)	-326 151	-23 084	-62 418	-6 611	(211 730)
Résultat Part du Groupe	-230 064	46 731	38 156	-6 463	528 684	373 024	565 437	62 919	65 787	-5 091	481 378

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

En milliers de DH

	juin-20						déc-19					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total	Banque au Maroc	Gestion d'actifs & Banque d'Affaires	Services Financiers Spécialisés	Autres Activités	Activités Internationales	Total
TOTAL BILAN	214 073 621	917 010	17 416 122	171 978	109 625 977	342 254 728	192 052 523	1 242 527	18 163 535	216 902	104 073 720	315 749 206
ELEMENTS D'ACTIF												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 840 275	9 036	22 386	16 977	2 942 265	5 880 935	2 763 958	10 470	20 768	20 021	3 298 671	6 114 427
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	127 543 376		16 127 681	10 972	9 426 262	195 801 330	118 488 373	16 783 701	1	1	51 373 516	180 045 991
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	39 940 740		151 048	861	1 894 498	41 987 747	29 915 430	110 161	861		688 275	30 707 725
Titres au coût amorti	8 483 763				28 424 082	36 908 445	4 410 000				25 632 570	30 402 750
ELEMENTS DU PASSIF												
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	152 630 282		909 373		70 495 858	224 035 513	114 325 897		549 775		67 541 045	222 816 657

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	30/06/2020			30/06/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	1 104 787	91 104	1 013 683	1 082 447	99 561	982 886
avec la clientèle	790 093		790 093	735 416		735 416
sur titres	92 834	40 900	51 934	104 211	31 792	72 419
de change	221 850	50 204	171 646	242 820	67 769	175 051
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan						
Prestation de services bancaires et financiers	359 815	147 397	212 418	409 699	108 575	301 124
Produits nets de gestion d'OPCVM						
Produits nets sur moyen de paiement	168 661	39 395	129 266	200 159	38 641	161 518
Assurance						
Autres	191 154	108 002	83 152	209 540	69 934	139 606
Produits nets de commissions	1 464 602	230 501	1 234 101	1 492 146	209 136	1 283 010

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

En milliers de DH

	juin-20	juin-19
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	38 709	4 412
Plus-values de cession	38 709	4 412
Moins-value de cession		
Autres	2 896	-12 790
Gains ou pertes sur autres actifs	41 605	-8 378

COÛT DU RISQUE

En milliers de DH

	30/06/2020	30/06/2019
Dotations nettes aux dépréciations	-1 410 914	-42 973
Bucket 1	40 996	-51 938
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	9 744	1 715
Dont Prêts et créances à la clientèle	18 422	48 353
Dont Engagements hors bilan	14 167	-28 764
Dont Instruments de dettes	-1 336	-72 439
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		-803
Bucket 2	-609 879	82 348
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	283	
Dont Prêts et créances à la clientèle	-613 097	83 474
Dont Engagements hors bilan	1 838	-1 613
Dont Instruments de dettes	1 097	487
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-842 031	-75 383
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-36 327	
Dont Prêts et créances à la clientèle	-804 642	-71 110
Dont Engagements hors bilan	-1 062	-2 273
Dont Instruments de dettes		
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	15 021	30 982
Pertes sur créances irrécouvrables	-55 123	-822 913
Autres	-11 056	-37 367
Coût du risque	-1 462 072	-872 271

INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du Groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Sofafin, Maghrébil, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

EXTRAIT DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIES DE COUVERTURE MISSION & ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Dans le cadre des missions du Conseil d'Administration portant sur la maîtrise des risques associés aux activités de la Banque, l'examen des systèmes mis en œuvre afin de gérer ces risques et de garantir le respect des exigences applicables liées à la réglementation, aux sociétés, aux valeurs mobilières et aux autres obligations légales, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de gestion des risques reposant sur plusieurs instances de gouvernance, d'une part, et des instances de gestion courante, d'autre part. Sont ainsi impliqués dans la gestion et la surveillance des risques de la Banque et du Groupe le Comité Risques Groupe, le CACI Groupe, le Comité de Gestion des Risques, le Comité de Surveillance des anomalies et de déclassement et le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe.

Par ailleurs, le Contrôle Général est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger. Le Filère Risques est totalement indépendante de toute filière opérationnelle dans le Groupe et des entités et permet de garantir une information indépendante, objective et complète aux dirigeants sur la situation des risques.

Elle veille à ce que le dispositif de maîtrise des risques soit efficace, exhaustif et homogène et à ce que le niveau des risques pris soit cohérent avec les orientations de l'activité, notamment les objectifs stratégiques et les moyens du Groupe et ses entités. Le Groupe et ses entités veillent en continu au respect des exigences réglementaires édictées par Bank Al Maghrib ainsi que celles requises par les banques centrales locales.

La Direction Générale Risques Groupe, à travers les Pôles Management des Risques Groupe, Analyse des Engagements, Surveillance des Engagements, et Risques sur Contreparties Afrique & Projets Transverses assure, d'une part, le pilotage et la surveillance des risques supportés par les entités du Groupe et, d'autre part, examine les modalités d'octroi de lignes de crédit. La mission du Pôle Risques Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BANK OF AFRICA ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis entraînant une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque.

Dispositif de Décision

- La procédure d'octroi de crédit mise en œuvre s'articule autour de deux approches :
- Une approche standardisée, pour les produits communs destinés aux particuliers, qui repose sur deux piliers :
 - L'utilisation d'une fiche d'auto-contrôle qui formate les critères d'acceptation, sur la base desquels l'évaluation des risques est menée. Cette fiche d'auto-contrôle reprend les conditions du crédit et vérifie la conformité et le respect des normes de crédit ;
 - Un système de délégation qui désigne les niveaux de pouvoirs des autorisations d'attribution de crédit. Il permet d'assurer la conformité des décisions prises avec le processus de crédit et l'intégrité de la personne délégataire. Chaque demande de prêt transmise par toutes les entités subordonnées jusqu'à l'octroi par l'entité titulaire de la demande en question.
 - Une approche individuelle, en fonction des spécificités et des besoins des entreprises, qui repose sur trois principes directeurs :
 - La gestion du portefeuille de crédit qui permet au Senior Management de détecter suffisamment d'informations pour évaluer le profil de risque de client ;
 - La délégation du pouvoir d'approbation à des individus intuitu persone sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.
 - L'équilibre des pouvoirs, les facilités étant accordées sur la base du jugement d'au moins trois personnes "Troika".
- Pour certains niveaux de risques, l'approbation du Comité Senior de Crédit ou du Comité des Grands Engagements (CGE) doit être sollicitée. A noter également qu'un contrôle autonome de la qualité du crédit et du respect des procédures est assuré par le Contrôle Général Groupe. Par ailleurs, la Direction Générale Risques Groupe veille de manière autonome et poursuit le maintien de la qualité de gestion des risques et le respect des règles et procédures internes.

Le niveau d'approbation requis est généralement déterminé par le montant des facilités proposées au client. Le rating du client, les crédits nécessitant l'approbation d'un spécialiste sectoriel, les crédits jouissant de garanties sûres, la maturité de la relation.

Diversification du Portfeuille

La diversification du portefeuille de crédit demeure une préoccupation permanente de la politique de risque du Groupe. Les éventuelles concentrations par contrepartie ou par secteur font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives permettant une gestion dynamique de la position.

A ce propos, des limites de concentration sont instaurées et revues semestriellement par les secteurs d'activité ainsi que les Groupes d'intérêt économique. Aussi, des reportings réguliers sont adressés à Bank Al-Maghrib, notamment celui du coefficient de division des risques.

Surveillance et pilotage

La Direction Générale Risques Groupe assure, au niveau du Groupe BANK OF AFRICA, des missions de prévention et de surveillance permanente des risques de crédit. Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, la Direction Générale Risques Groupe est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des cotes autorisées, examen des incidents de paiement, revue des dossiers échus ;
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants ;
- Suivre avec le Réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance et permettant une gestion dynamique de la position ;
- Suivre en permanence les indicateurs de risque de crédit : créances saines, créances sensibles et créances en souffrance en précisant les provisions, le taux de sinistralité et le taux de couverture.

Créances en souffrance

A l'occasion de la revue périodique, mensuelle, du portefeuille et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales. Ces revues se font au sein des comités de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement, et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le provisionnement fait l'objet de contrôle et de suivi par le Contrôle Général Groupe, les Auditeurs Externes et le Comité Risques Groupe.

Dispositif de Notation Interne

Un outil de notation interne dédié aux entreprises (GE 6 PME) est déployé au niveau du réseau commercial. Parallèlement, la banque dispose d'un système d'attribution d'octroi de crédit à la consommation dédié au segment « Retail ». Son implémentation a été réalisée au niveau de l'outil d'instruction de crédit de la banque.

BANK OF AFRICA dispose également de grilles de score pour les MRE, professionnels, et TPE. Ces grilles sont déployées au niveau du SI de la Banque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Le risque de taux d'intérêts ;
- Le risque sur titre de propriété ;
- Le risque de change ;
- Le risque sur produits de base.

Et deux typologies de risque de crédit sur opérations de marché :

- Risque de contrepartie ;
- Risque de règlement/livraison.

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de deux axes principaux : **limites**

Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de déposement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie. Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégatoire s'appuyant sur le principe de la Troika.

Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA est défini comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflètent le niveau d'exposition aux risques de marché utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure absolue et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarios extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque supportant le portefeuille.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Groupe a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macro économique.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité. Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus dépassent les disponibilités ou le maximum des engagements en hors bilan.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle. Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio), coefficient de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt agit également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing. Dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres. Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MINI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actifs / passifs sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe. L'objectif prioritaire de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels est la réduction de l'exposition aux risques opérationnels, l'optimisation des processus de surveillance et le renforcement du dispositif de contrôle.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques à travers la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels ainsi que les indicateurs des risques (KRI). Une organisation spécifique de gestion des risques opérationnels a été mise en place se basant sur des interlocuteurs risques opérationnels. Il s'agit des Correspondants Risques opérationnels Métiers et Filiales (CRO), Coordinateurs Risques Opérationnels et Relais Risques Opérationnels.

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour l'atténuation de l'exposition aux risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurance ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe dispose d'un dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier ou cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque. Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques à dommages relatifs aux dommages locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile.

La gouvernance des risques opérationnels au sein de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est structurée en trois Comités RO :

- Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Comité Risques Opérationnels Filiales ;
- Comité Risques Opérationnels Groupe.

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évaluation de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant des Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Plan de Continuité d'Activité

Porté par un cadre réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des principales zones de risque, en termes d'activités et de types de risques ; et repose, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques. Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations des services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Responsabilité sociale et environnementale

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de gestion des risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi de cette typologie de risques. Les systèmes d'identification, de mesure d'analyses internes des risques RSE sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

RISQUE PAYS

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

La politique de gestion des risques pays décrit en détail le dispositif qui repose sur les axes suivants :

- Identification du risque pays ;
- Calcul de l'exposition par pays et consolidation ;
- Élaboration de la fiche pays et sa notation ;
- Allocation des limites pays ;
- Reporting et alertes ;
- Provisionnement.

Le suivi et la surveillance des expositions du Groupe sur les risques pays sont assurés à travers une remontée mensuelle de Reporting provenant des filiales à destination du Management des Risques Groupe.

STRESS TESTING

Le Stress Testing consiste à analyser les différents scénarios suite à des chocs extrêmes affectant les activités du groupe et qui touchent aux volets crédits, marché et risque pays. Il vise d'une part à renforcer les outils de mesure de risque afin de prévoir et d'anticiper d'éventuelles situations de risque, et d'autre part à permettre une meilleure allocation des fonds propres.

Le Groupe BANK OF AFRICA intègre le stress testing comme composante fondamentale de sa politique de gestion des risques, à ce titre, des exercices de stress test sont réalisés régulièrement en sus des reportings semestriels instaurés par le régulateur.

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE «PRCI»

Dans le cadre des nouvelles dispositions de la circulaire 4/10/2017 de Bank Al Maghrib relative à la mise en place du Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), BANK OF AFRICA a pris les dispositions nécessaires afin de se conformer à cette réglementation.

Ce dispositif de prévention a pour objet d'évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu'établissement bancaire, en cas de crise extrême et d'identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Aussi, les différents risques auxquels le groupe est exposé, ont été couverts par le PRCI, à savoir : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de pays, les risques de gestion du bilan, les risques opérationnels, le risque de cybercriminalité, le risque de non-conformité et le risque de réputation.

Les travaux menés ont abouti à la définition du périmètre pouvant être sujet à une crise majeure (entités significatives, activités fondamentales ou encore fonctions critiques). Des scénarios de crises ont été définis, et ont fait l'objet de simulation et de calculs d'impact. Ainsi, pour chaque impact estimé, des mesures de rétablissement ont été définies avec pour objectifs de restaurer la viabilité financière de la banque via des leviers préalablement identifiés et quantifiés.

S'agissant du processus de pilotage du PRCI, celui-ci s'inscrit dans un workflow défini en fonction du seul atteint par nos indicateurs de pilotage et de suivi. Une gouvernance dédiée au PRCI a été mise en place s'appuyant sur une cellule de crise et un responsable PRCI relevant de l'organe de direction a été désigné.

Aussi, ce plan a fait l'objet d'une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière. L'objectif étant d'en faire un véritable levier de prévention des risques.

DISPOSITIF ICAAP

L'Internal Capital Adequacy Assessment Process (ICAAP) est un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes. Il a pour but d'assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l'ensemble des risques significatifs de la banque. L'ICAAP s'articule autour de 3 axes principaux :

- La définition et le pilotage de l'appétit au risque de BANK OF AFRICA S.A
- L'identification et le pilotage des risques ainsi que la mise en place d'un capital buffer visant à couvrir les risques du pilier 2 (risque de taux, de liquidité, de concentration, conformité...).
- La planification des Fonds Propres.

La mise en place du dispositif du risk appetite s'est concrétisée par l'intégration de deux référentiels cadres à savoir :

- Le risque appetite framework qui décrit le schéma de gouvernance et d'organisation, le processus de définition et la déclinaison de l'appétit pour le risque au sein de la banque.
- Le risk appetite statement qui définit en cohérence avec le plan stratégique de développement du Groupe, les dimensions du risk appetite qui reflètent le profil de risque de la banque.

Ces dimensions sont déclinées en indicateurs quantitatifs auxquels des seuils ont été associés.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	30/06/2020		31/12/2019	
	Actifs/Passifs financiers dérivés de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à juste valeur par résultat	Actifs/Passifs financiers dérivés de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à juste valeur par résultat
Actifs financiers à juste valeur par résultat				
Titres de créances négociables	26 069 583		17 130 180	17 130 180
Bons du Trésor et autres effets mobiliers à court terme	23 870 651		16 575 101	16 575 101
Autres titres de créances négociables	2 189 922		4 550 989	4 550 989
Obligations	75 444		2 425 052	2 425 052
Obligations d'état	627 099		1 285 555	1 285 555
Autres obligations	127 405		1 139 586	1 139 586
Actives et autres titres à revenu variable	13 114 501	2 047 007	10 392 716	794 295
Opérations de pension				11 187 011
Prêts				
aux établissements de crédit				
à la clientèle entreprises				
à la clientèle particuliers				
Instruments financiers dérivés de transaction	2 412	2 412	-34 518	-34 518
Instruments dérivés de cours de change	2 412	2 412	-34 518	-10 215
Instruments dérivés de taux d'intérêt				
Instruments dérivés sur actions				
Instruments dérivés de crédit				
Autres instruments dérivés				
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	39 940 740	2 047 007	41 987 747	29 915 430
dont titres prêtés				
hors actions et autres titres à revenu variable				
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT				
Emprunts de titres et ventes à découvert				
Opérations de pension				
Emprunts				
Etablissements de crédit				
Clientèle Entreprises				
Dettes représentées par un titre				
Instruments financiers dérivés de transactions				
Instruments dérivés de cours de change				
Instruments dérivés de taux d'intérêt				
Instruments dérivés sur actions				
Instruments dérivés de crédit				
Autres instruments dérivés				
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT				

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 315 268	836	- 36 469	1 667 868	5 756	- 986
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 515 667	1 639 241	- 523 413	4 446 599	1 624 365	- 528 048

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU COUT AMORTI

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	7 804 142	8 927 092
Prêts	13 174 570	12 522 277
Dont prêts de trésorerie JJ	3 599 749	1 162 875
Opérations de pension		1 058 308
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	20 978 661	22 507 677
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-102 299	-103 938
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	20 876 362	22 403 739

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes à vue	3 466 364	3 772 868
Emprunts	38 996 987	28 000 311
Dont emprunt de trésorerie JJ	2 111 833	962 242
opérations de pension	22 204 902	13 348 666
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	64 668 254	45 071 844

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	23 748 196	22 366 723
Prêts consentis à la clientèle	155 187 030	149 857 647
Opérations de pension	17 312 791	13 272 162
Opérations de location-financement	14 990 752	15 305 343
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	211 239 569	200 889 916
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-15 738 029	-14 244 325
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	195 501 539	186 645 590

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	30/06/2020							
	Créances et Engagements			Dépréciation				
	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 318 843	-	-	1 318 843	3 575	-	-	3 575
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 318 843		1 318 843		3 575			3 575
Actifs Financiers au coût amorti	234 262 633	16 614 515	18 497 913	269 375 061	1 500 165	2 913 254	11 675 496	16 088 914
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 924 064		54 597	20 978 661	44 968	57 330	102 298	
Prêts et créances sur la clientèle	176 181 537	16 614 515	18 443 316	211 239 368	1 206 609	2 913 254	11 618 166	15 738 029
Titres de dettes	37 157 032			37 157 032	248 587	-		248 587
Total Actif	235 581 476	16 614 515	18 497 913	270 693 904	1 503 740	2 913 254	11 675 496	16 092 489
TOTAL HORS BILAN	42 810 808	107 012	127 894	43 045 714	163 850	1 096	98 254	263 200

	31/12/2019							
	Créances et Engagements			Dépréciation				
	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL	BUKET 1	BUKET 2	BUKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 670 649	-	-	1 670 649	2 781	-	-	2 781
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 670 649			1 670 649	2 781			2 781
Actifs Financiers au coût amorti	221 226 961	15 371 015	17 091 320	253 689 296	1 516 007	2 301 870	10 779 341	14 597 218
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 452 542		55 134	22 507 676	42 491		61 447	103 938
Prêts et créances sur la clientèle	168 550 807	15 302 923	17 036 186	200 889 916	1 225 658	2 300 774	10 717 894	14 244 326
Titres de dettes	30 223 612	68 092		30 291 704	247 858	1 096		248 954
Total Actif	222 897 610	15 371 015	17 091 320	255 359 945	1 518 788	2 301 870	10 779 341	14 599 999
TOTAL HORS BILAN	42 625 611	299 696	304 150	43 229 457	218 489	2 934	74 153	295 576

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	30/06/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	115 948 251	110 457 223
Comptes à terme	33 806 470	37 779 950
Comptes d'épargne	39 699 609	38 630 433
Bons de caisse	4 605 896	5 160 093
Opérations de pension	1 515 016	841 915
Autres comptes créditeurs	8 910 271	9 947 043
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	204 485 513	202 816 657

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	30/06/2020	31/12/2019
Banque au Maroc	132 630 282	134 325 817
Services Financiers Spécialisés	909 373	949 775
Activités à l'international	70 945 858	67 541 065
Gestion d'actifs		
Autres Activités		
TOTAL EN PRINCIPAL	204 485 513	202 816 657
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	204 485 513	202 816 657

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTELE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2020	31/12/2019
Maroc	133 539 655	135 275 592
Afrique	69 293 959	65 790 252
Europe	1 651 699	1 750 483
TOTAL EN PRINCIPAL	204 485 513	202 816 657
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	204 485 513	202 816 657

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	30/06/2020			31/12/2019		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	16 722 318	7 460 366	9 271 952	16 399 314	7 176 811	9 222 503
Terrains et constructions	5 235 382	839 047	4 396 335	5 206 424	749 254	4 457 170
Équipement, Mobilier, Installations	4 738 583	3 050 017	1 688 566	4 738 954	3 036 637	1 702 297
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	6 748 353	3 560 402	3 187 951	6 453 955	3 390 920	3 063 036
Immobilisations incorporelles	2 695 930	1 473 830	1 222 100	2 510 479	1 431 323	1 079 156
Logiciels informatiques acquis	1 852 823	1 180 038	672 785	1 635 013	1 126 441	508 571
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	843 107	293 792	549 315	875 466	304 881	570 585
Immeubles de placements	3 802 048	133 516	3 668 532	3 926 892	126 668	3 800 224

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	30/06/2020
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-26 353
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-120 489

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles	9 271 952	9 222 503
Dont droits d'utilisation	1 059 385	1 190 571

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Compte de régularisation et autres passifs	30/06/2020	31/12/2019
Dont dette locative	19 035 869	19 379 406
	1 058 042	1 199 456

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2020	30/06/2019
CAPITAL (EN MAD)	1 998 205 000	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	199 820 500	179 463 390
Résultat Part groupe (EN MAD)	375 024 257	1 170 431 617
Résultat par Action (EN MAD)	1,87	6,52
Résultat dilué par Action (EN MAD)	1,87	6,52

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	91,25%	77,65%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAMWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la Norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.
- Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.
- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
- Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, succursale de Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).
- les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.1. Principes généraux

- Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.2. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
- crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.3. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.4. Portefeuilles de titres**2.4.1 Présentation générale**

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.4.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de maintenir de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.4.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " Titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.4.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. Un quote-arrêté comptable. Les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.4.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.4.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.5. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangers sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.6. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste "écart de conversion".

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	Non amortissables

2.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base " flat " et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2020

BILAN

ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisses, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 273 552	5 110 572
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	21 053 523	22 149 097
... A vue	4 433 204	7 698 907
... A terme	12 050 029	14 450 190
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	125 895 127	116 625 100
... Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	39 175 270	35 594 227
... Crédits et financements participatifs d'investissement	21 202 442	22 104 094
... Crédits et financements participatifs immobiliers	40 591 210	40 527 424
... Autres crédits et financements participatifs	24 880 056	18 300 355
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	2 101 064	2 288 749
Titres de trésorerie et de placement	39 175 270	3 000 913
... Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 221 705	10 154 073
... Autres titres de créance	997 018	500 783
... Titres de propriété	22 348 070	19 267 730
... Certificats de Sukuks	77 227	77 227
Autres actifs	5 266 950	3 459 599
Titres d'investissement	18 403 599	4 375 054
... Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 782 701	2 125 081
... Autres titres de créance	4 050 838	2 249 983
... Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	10 048 792	10 691 052
... Participation dans les entreprises liées	8 062 991	8 050 476
... Autres titres de participation et emplois assimilés	2 022 801	2 051 206
... Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	197 122	192 807
Dépôts d'investissement placés	197 036	191 147
Immobilisations onéreuses en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations onéreuses en jara	-	-
Immobilisations incorporelles	5 013 980	410 060
Immobilisations corporelles	5 525 380	5 470 550
TOTAL DE L'ACTIF	222 821 844	200 965 233

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	40 412 510	22 650 542
... A vue	3 080 572	1 952 813
... A terme	37 322 938	20 697 729
Dépôts de la clientèle	132 757 699	134 441 241
... Comptes à vue créditeurs	84 124 445	79 783 847
... Comptes d'épargne	24 074 050	24 562 885
... Dépôts à terme	18 280 346	23 723 518
Autres comptes créditeurs	5 068 949	6 371 731
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	7 925 874	9 372 817
... Titres de créance négociables émis	7 426 874	8 872 817
... Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
... Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	11 683 440	3 968 135
Provisions pour risques et charges	1 226 408	1 117 336
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 498 443	9 590 170
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	16 862 011	16 474 855
Capital	1 998 205	1 998 204
Actions nées Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	20	75
Résultats en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	476 234	1 371 848
TOTAL DU PASSIF	222 821 844	200 965 233

En milliers de DH

HORS BILAN

HORS BILAN	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	20 976 065	19 446 241
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	101 570	182 309
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 782 125	6 217 752
Engagements de garantie donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	2 621 509	2 782 845
Engagements de garantie donnés en faveur de la clientèle	9 400 875	10 152 584
Titres achetés à rémérer	78 357	78 357
Autres titres à livrer	1 695 021	92 304
ENGAGEMENTS RECUS	15 205 558	13 300 541
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13 173 942	11 315 888
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 955 229	1 984 250
Titres vendus à rémérer	-	-
Autres titres à recevoir	66 387	395
Titres de Moudaraba et Moudaraba à recevoir	-	-

En milliers de DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	7 285 952	5 472 291
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	44 041	357 910
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 004 911	2 715 413
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	268 469	235 149
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	582 440	623 544
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	15 700	8 307
Produits sur immobilisations données en jara	-	-
Commissions sur prestations de service	550 371	614 633
Autres produits bancaires	2 731 360	919 335
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 701 786	2 007 134
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	707 302	505 285
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	503 311	650 450
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	120 159	120 684
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 056	5 253
Charges sur immobilisations données en jara	-	-
Autres charges bancaires	2 303 958	656 484
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 582 165	3 465 157
Produits d'exploitation non bancaire	39 957	125 284
Charges d'exploitation non bancaire	13 050	27 470
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 705 647	1 741 142
Charges de personnel	775 925	769 009
Impôts et taxes	52 310	64 614
Charges externes	731 073	717 446
Autres charges générales d'exploitation	645	5 799
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	145 694	150 274
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	737 954	1 218 257
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	552 826	446 482
Pertes sur créances irrécouvrables	21 690	670 074
Autres dotations aux provisions	163 438	101 701
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	104 002	795 161
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	63 409	774 311
Recuperations sur créances amorties	3 923	16 112
Autres reprises de provisions	36 590	4 738
RESULTAT COURANT	1 269 474	1 398 733
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	521 653	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	747 821	1 398 733
Impôts sur les résultats	271 587	339 899
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	476 234	1 058 834
(-) signifie moins		
(+) signifie plus		

En milliers de DH

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

	30/06/2020	30/06/2019
(+) Intérêts et produits assimilés	3 404 020	3 300 472
(-) Intérêts et charges assimilés	1 390 772	1 345 418
MARGE D'INTERET	2 013 248	1 955 054
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	15 700	8 307
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	7 056	5 253
RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET LOCATION	8 704	3 074
(+) Produits sur immobilisations données en jara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en jara	-	-
RESULTAT DES OPERATIONS D'AJAR (1)	-	-
(+) Commissions perçues	6 51 069	75 6 714
(-) Commissions servies	1 71 074	1 02 726
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	4 80 995	5 72 988
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	5 47 102	3 62 469
(-) résultat des opérations sur titres de placement	5 6 766	- 20 253
(+) résultat des opérations de charge	130 914	139 182
(-) résultat des opérations sur produits dérivés	- 184 096	- 43 324
RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE (1)	620 686	438 075
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(-) Divers autres produits bancaires	582 472	623 544
(-) Diverses autres charges bancaires	132 340	133 578
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3 582 165	3 465 157
(+) résultat des opérations sur amobilisation financières (2)	- 40 372	12 864
(-) Autres produits d'exploitation non bancaire	31 707	112 373
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 767	26 910
(-) Charges générales d'exploitation	1 705 647	1 741 141
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 863 136	1 822 093
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	- 507 104	- 326 133
(-) autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 86 557	- 97 227
RESULTAT COURANT	1 269 475	1 398 733
RESULTAT NON COURANT	521 653	339 899
(-) Impôts sur les résultats	271 588	339 899
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	476 234	1 058 834
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	476 234	1 058 834
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	145 694	150 274
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	52 814	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	107 374	84 556
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	12 528	264
(+) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	3 947	46 574
(-) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	8 250	13 101
(-) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	8 281	561
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	765 095	1 214 226
(-) Bénéfices distribués	-	-
AUTOFINANCEMENT	765 095	1 214 226

En milliers de DH

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	30/06/2020	31/12/2019
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 638 959	10 452 239
(-) Recupérations sur créances amorties	3 923	30 543
(+) Produits de l'exploitation non bancaire perçus	39 957	19 0 578
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 355 204	4 040 728
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	13 050	63 685
(-) Charges générales d'exploitation versées	1 559 953	3 375 240
(-) Impôts sur les résultats versés	271 587	64 0 940
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	4 82 955	1 652 710
Variations des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 085 774	- 1 503 6 54
(-) Créances sur la clientèle	- 9 128 242	- 6 072 571
(+) Titres de transaction et de placement	- 9 642 207	- 4 824 859
(-) Autres actifs	- 1 722 548	870 4 55
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	- 5 889	- 39 881
(-) Immobilisations données en jara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	17 781 968	2 750 404
(-) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	- 1 683 542	5 681 833
(-) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(-) Titres de créance émis	- 1 445 943	776 851
(+) Autres passifs	6 692 642	- 717 718
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	1 931 893	- 3 662 948
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	2 414 858	- 2 010 187
(+) Produits de cessions d'immobilisations financières (1) (4)	251 749	432 351
(-) Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	123 900	179 800
(+) Acquisition d'immobilisations financières (1)	3 945 934	1 328 397
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	414 134	942 301
(+) Intérêts perçus	50 643	250
(+) Dividendes perçus	334	575 280
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 3 953 442	- 1 083 017
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	5 299
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	2 970 415
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	298 436	397 860
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	-
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 298 436	2 577 854
VIVARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III + IV + V)	- 1 837 020	- 515 350
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 110 572	5 625 922
VIII. TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 273 552	5 110 572

En milliers de DH

Grant Thornton
L'Institut de la croissance
47, rue Alil Ben Abdelhak
20 000 Casablanca
Maroc



11, Avenue Bir Kacem
Soutis
Rabat

BANK OF AFRICA BMCE GROUP
ATTENTION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMÉDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété ainsi que celles du Dahir 1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n° 103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de BANK OF AFRICA BMCE GROUP comprenant le bilan, hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant K MAD 28 834 913 dont un bénéfice net de K MAD 476 234, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres Ets. de crédit et assimilés au Maroc	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
Comptes ordinaires débiteurs	1 547 473	316 095	1 630 795	4 413 122	7 907 485	10 664 369
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	1 029 412
Au jour le jour	-	-	-	-	-	1 029 412
A terme	-	-	-	-	-	-
Prêts de trésorerie	-	300 595	1 492 692	2 478 473	4 271 760	6 320 310
Au jour le jour	-	-	1 312 152	2 478 473	5 790 605	1 057 550
A terme	-	300 595	180 500	-	481 155	5 262 751
Prêts financiers	-	1 363 214	7 271 449	81 203	8 995 956	5 841 192
Autres créances	2 895 759	411 317	-	117 047	3 424 123	3 564 364
Intérêts courus à recevoir	373	29 481	7 109	495	37 458	40 017
Créances en souffrance	-	-	4	-	4	4
TOTAL	4 443 605	2 420 703	10 402 139	7 070 430	24 336 875	27 259 669

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

	Secteur privé				Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clientèles		
Crédits de trésorerie	329 331	2 577 038	25 710 417	2 388 598	31 007 371	27 051 774
Comptes à vue débiteurs	3 000 415	2 527 038	13 406 415	1 670 180	17 910 048	10 713 954
Créances commerciales sur le Maroc	6 389	-	2 362 616	2 594 821	2 604 826	3 482 686
Crédits à l'exportation	-	-	303 909	252 552	616 401	1 051 531
Autres crédits de trésorerie	22 527	50 000	9 586 447	127 032	9 786 006	5 813 603
Crédits à la consommation	-	-	100	7 774 686	7 774 686	8 162 481
Crédits à l'équipement	4 810 749	519 404	14 128 810	1 438 109	20 897 072	21 817 758
Crédits immobiliers	111 228	-	9 439 833	30 970 048	40 521 109	40 440 737
Autres crédits de trésorerie	2 000 000	-	2 014 833	50 199	21 591 023	15 264 242
Créances acquises par facturation	1 782 294	-	379 670	-	2 161 964	2 283 749
Intérêts courus à recevoir	74 452	38 223	528 607	147 451	788 733	742 995
Créances en souffrance	-	-	1 146 306	2 348 128	3 494 433	3 135 112
Créances pré-douteuses	-	-	61 081	312 280	373 361	520 012
Créances douteuses	-	-	1 085 095	387 539	1 472 634	1 065 974
Créances compromises	-	-	130	1 648 309	1 648 439	1 549 126
TOTAL	9 108 054	20 461 256	53 357 576	45 110 206	128 037 091	118 908 849

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Ets de crédit et assimilés	Emetteurs publics		Emetteurs privés		Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
		Financiers	Non financiers	Financiers	Non financiers		
Titres cotés	6 709	5 345 052	29 228 737	15 12 747	29 228 737	23 440 279	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	3 048 210	-	3 048 210	3 048 210	2 867 631	
Obligations	-	2 296 852	-	1 500 604	3 765 456	1 308 057	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	6 709	-	22 365 219	12 143	22 365 219	19 264 591	
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-	
Titres non cotés	320 610	17 861 862	-	700 409	18 889 882	10 940 599	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	16 833 757	-	-	16 833 757	9 312 684	
Obligations	291 390	-	659 835	951 242	998 208	998 208	
Autres titres de créance	20 221	720 700	-	10 104	750 116	328 096	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
Certificats de Sukuks	-	77 227	-	-	77 227	77 227	
Intérêts courus	-	221 088	-	20 452	241 541	223 545	
TOTAL	327 319	23 207 924	22 365 219	2 213 157	48 111 619	34 380 877	

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	30/06/2020		31/12/2019	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	418 306	44 945	583 342	63 330
Créances douteuses	2 805 465	1 352 851	2 125 458	1 057 483
Créances compromises	6 109 023	4 460 584	5 897 572	4 348 445
TOTAL	9 332 794	5 858 361	8 606 372	5 469 259

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Instruments optionnels achetés	-2 048	-59 121
Opérations diverses sur titres	363 038	276 293
Dépôts en devis	7 865 595	10 056 590
Sommes dues par l'Etat	626 952	912 464
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes dues par le personnel	109 251	107 590
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	53 383	46 545
Valeurs et emplois divers	7 920	9 403
Comptes de régularisation	4 108 107	2 166 424
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	154 370	54 670
Comptes de résultat de change de hors bilan	154 370	54 670
Comptes de résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Comptes de résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	158 290	176 716
Charges à répartir sur plusieurs exercices	123 459	313 697
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	1 656 823	330 432
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 014 010	321 662
Charges constatées d'avance	642 813	8 770
Comptes transitoires ou de dette débiteurs	2 015 165	1 290 909
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	5 266 950	3 459 599

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice/Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
						Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement au cours de l'exercice/Autres variations	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements au cours de l'exercice		
Immobilisations incorporelles	951 014	-4 014	129 867	-	1 077 187	641 283	115	31 881	-	573 209	503 978
Droit au bail	97 073	12	-	-	97 085	-	-	-	-	-	97 085
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles hors exploitation	854 260	-4 026	129 867	-	980 102	541 283	115	31 881	-	573 209	406 893
Immobilisations incorporelles hors exploitation	9 634 001	-33	321 558	15 4 699	9 790 388	4 153 451	72	113 984	1 949	4 235 457	5 525 380
Immobilisations corporelles	1 011 597	-	281 996	-	1 293 593	439 071	-	10 418	-	455 490	1 457 903
Terrain d'exploitation	238 940	-	3 160	-	242 100	-	-	-	-	-	242 100
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 372 457	-	278 836	-	1 651 293	439 071	-	16 418	-	455 490	1 195 803
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 974 246	-	20 663	32 789	1 997 000	1 678 320	31	31 169	-	1 704 420	257 700
Mobilier de bureau d'exploitation	555 920	-	9 864	32 789	598 010	592 735	11	8 523	-	401 269	24 485 071
Matériel de bureau d'exploitation	217 064	-	1 244	-	218 307	196 155	9	4 444	-	200 408	17 699
Matériel informatique	1 018 568	-	9 445	-	1 028 013	950 010	11	11 770	-	961 191	66 822
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	75 303	-	41	-	75 344	44 574	-	5 582	-	50 156	25 188
Autres matériel d'exploitation	107 392	-	48	-	107 440	89 746	-	1 450	-	91 196	16 244
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 196 257	-	17 823	-	2 214 080	1 732 396	41	48 000	-	1 780 437	433 643
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 842 102	-33	1 077	-	3 771 246	3 08 764	-	18 296	1 949	325 110	3 396 135
Terrain hors exploitation	3 038 311	-	116 860	-	2 214 451	-	-	-	-	1 949	2 921 451
Immeubles hors exploitation	654 427	-	5 040	-	649 387	194 677	-	15 311	1 949	208 039	441 348
Mobilier et matériel hors exploitation	69 027	-	24	-	69 051	51 622	-	1 416	-	53 038	16 013
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	80 337	-33	-	-	81 357	62 465	-	1 569	-	64 034	17 323
TOTAL	10 575 335	-4 047	451 426	154 689	10 868 025	4 694 735	-	145 694	1 949	4 838 666	6 029 359

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	19 125 258	19 125 918	-	-	-	340
Bons du Trésor et valeurs assimilées	15 959 643	15 959 643	-	-	-	-
Obligations	84 400	84 400	-	-	-	-
Autres titres de créance	882 018	882 018	-	-	-	-
Titres de propriété	22 142 370	22 142 030	-	-	-	340
Certificats de Sukuks	77 227	77 227	-	-	-	-
Titres de placement	5 64 299	522 102	5 64 750	-	42 058	42 658
Bons du Trésor et valeurs assimilées	324 505	288 069	324 505	-	42 244	42 244
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	240 455	240 041	240 455	-	414	414
Titres d'investissement	8 463 736	8 463 599	8 373 868	94 484	153 918	137
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 782 761	3 789 462	-	-	33 300	-
Obligations	4 640 299	4 640 299	4 614 502	94 484	120 481	-
Autres titres de créance	40 676	40 676	10 104	-	12	-
TOTAL	48 154 754	48 111 619	8 938 628	94 484	196 575	43 135

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	Brut	Provisions	Net	30/06/2020	
				31/12/2019	30/06/2020
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	192 868	-	192 868	190 532	192 868
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-
TOTAL	192 868	-	192 868	190 532	192 868

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
15/01/2020	TERRAINS	115 600	-	115 600	115 000	-	-
20/01/2020	VILLA	6 300	1 049	4 351	8 300	3 949	-
		121 900	1 049	119 951	123 300	3 949	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	1 773 978
Titres achetés à	

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2020

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

En milliers de DH

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	225 646	12 882	-	79	238 607	7 072	41 571	-	-	-	197 036
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 45	-	-	79	6 538	16	1 295	-	-	-	5 243
Crédit-bail mobilier	74 000	5 000	-	-	79 000	5 233	36 650	-	-	-	42 469
Crédit-bail mobilier en cours	-	5 000	-	-	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Crédit-bail mobilier loué	74 000	-	-	-	74 000	5 233	36 650	-	-	-	37 370
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	145 188	7 783	-	-	152 970	1 823	3 646	-	-	-	149 324
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	145 188	7 783	-	-	152 970	1 823	3 646	-	-	-	149 324
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	225 646	12 882	-	79	238 607	7 072	41 571	-	-	-	197 036

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

En milliers de DH

	Bank Al-Maghrib	Autres	Ets. de crédit à l'étranger	Total 30/06/2020	Total 31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	61 007	435 670	926 143	1 424 720	1 272 008
Valeurs reçues en pension	557 184	-	1 021 172	22 204 743	13 347 665
Au jour le jour	-	-	-	-	-
À terme	20 026 387	557 184	1 021 172	22 204 743	13 347 665
Emprunts de trésorerie	1 675 042	3 976 529	2 373 125	12 318 095	5 372 224
Au jour le jour	-	-	-	-	-
À terme	1 675 042	3 976 529	2 373 125	12 318 095	5 372 224
Emprunts financiers	272 105	3 976 529	2 100 152	10 653 850	4 712 320
Autres dettes	9 212	399	3 224 146	3 914 549	14 35 860
Intérêts courus à payer	6 430	403	12 509	26 605	21 852
TOTAL	24 038 029	2 292 935	5 138 477	40 412 510	22 630 542

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Instruments optionnels vendus	-11 041	-37 162
Opérations diverses sur titres	7 119 350	1 987 477
Crédits divers	2 052 494	15 901 518
Sommes dues à l'Etat	777 704	1 232 875
Sommes dues aux organismes de prévoyance	48 154	4 513
Sommes dues au personnel	119 506	178 784
Sommes dues aux actionnaires et associés	909 114	12
Fournisseurs de biens et services	-10 081	418
Divers autres créditeurs	138 007	132 916
Comptes de régularisation	2 502 628	2 227 712
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	192 720	2 578
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre filiales, succ. et agences au Maroc	107 097	200 130
Charges à payer et provisions constatées et reconnues	204 022	281 208
Autres comptes de régularisation	1 907 788	1 653 706
TOTAL	11 663 440	3 968 135

PROVISIONS

En milliers de DH

	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2020
Provisions déduites de l'Actif :	6 062 477	647 792	239 128	4 703	6 475 944
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	51 616	-	-	-	51 616
Créances sur la clientèle	5 294 334	552 056	68 489	168	5 783 054
Agios réservés	123 304	-	-	3 677	126 981
Titres de participation et emplois assimilés	42 962	42 922	43 489	603	42 998
Titres de participation et emplois assimilés	549 870	52 814	12 265	3 922	594 351
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	390	-	258	5	137
Provisions inscrites au Passif :	1 117 335	111 394	2 324	2	1 226 407
Provisions pour risques de déviation d'engagements par signature	12 488	770	-	-	13 258
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 074 602	107 374	-	-	1 181 976
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	30 245	3 250	2 324	2	31 173
Provisions réajustées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 179 812	759 186	241 452	4 705	7 702 251

TITRES DE CREANCES EMIS

En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	23/11/2017	23/11/2020	2,79%	134 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	18/12/2017	18/12/2020	2,00%	120 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	28/12/2018	28/12/2020	3,00%	50 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	28/03/2019	28/03/2021	2,76%	340 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/04/2019	16/04/2021	2,74%	805 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	30/04/2019	30/04/2021	2,71%	365 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	08/05/2019	08/05/2021	2,68%	15 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	02/08/2019	31/07/2020	2,60%	70 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	02/08/2019	02/08/2021	2,70%	160 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/2019	07/09/2020	2,58%	125 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/2019	09/09/2021	2,68%	50 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	09/09/2019	09/09/2022	2,76%	225 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	10/10/2019	08/10/2020	2,57%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	15/10/2019	13/10/2020	2,57%	388 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	15/10/2019	15/10/2022	2,79%	765 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/2019	01/12/2020	2,58%	244 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/2019	03/12/2021	2,67%	350 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	03/12/2019	03/12/2022	2,75%	615 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/01/2020	14/01/2021	2,54%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	16/01/2020	16/01/2023	2,72%	200 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/2020	06/04/2021	2,70%	150 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/2020	07/07/2020	2,60%	100 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	07/04/2020	06/10/2020	2,65%	500 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	27/05/2020	26/05/2021	2,75%	800 000
CD BANK OF AFRICA Group BMCE	13/05/2020	13/05/2021	2,75%	350 000
TOTAL				7 331 000

CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2020
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	16 474 865	372 800	14 346	16 842 011
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 647 439	372 800	14 346	8 034 585
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 367 120	-	-	8 367 120
Capital	1 998 205	-	-	1 998 205
Capital appelé	1 998 205	-	-	1 998 205
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	74	-54	-	20
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 371 848	-1 371 848	-	476 234
TOTAL	19 844 992	-999 102	14 346	19 336 470

DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contrepartie KMA/D)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel	-	150 000
DH	850 000	1	4,44%	Perpétuel	-	850 000
DH	950 000	1	4,30%	Perpétuel	-	950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel	-	50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans	-	160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans	-	50 000
DH	790 000	1	3,70%	10 ans	-	790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans	-	154 500
DH	845 500	1	3,51%	10 ans	-	845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans	-	626 000
DH	1 374 000	1	3,40%	10 ans	-	1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans	-	447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans	-	78 900
DH	1 473 900	1	5,23%	10 ans	-	1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel	-	200 000
DH	800 000	1	5,57%	Perpétuel	-	800 000
DH	400 000	1	3,29%	10 ans	-	400 000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

En milliers de DH

ENGAGEMENTS	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de financement et de garantie donnés	19 202 037	19 275 470
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	191 570	182 310
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	191 570	182 310
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 782 123	6 217 752
Crédits documentaires import	2 050 071	2 529 217
Acceptations ou engagements de payer	424 328	766 203
Ouvertures de crédit confirmés	2 095 710	1 539 801
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	205	6 889
Autres engagements de financement donnés	4 075 158	1 355 613
Engagements de financement et de garantie reçus	2 821 510	2 742 845
Crédits documentaires export confirmés	10 865	3 942
Acceptations ou engagements de payer	122	3 503
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	760 461	492 334
Engagements de financement et de garantie reçus	2 050 071	2 245 046
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 406 875	10 132 583
Garanties de crédits données	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 321 773	6 321 773
Autres cautions et garanties données	3 151 916	3 810 810
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	15 139 171	13 300 148
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	13 173 943	11 315 888
Garanties de crédits	4 426 593	

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2020

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE

En milliers de DH			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnée	Montants des créances ou des engagements par signature donnée couverte
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 938 138		
Autres titres	6 660 155		
Hypothèques	99 657 907		
Autres valeurs et sûretés réelles	220 119 420		
TOTAL	346 375 620		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du Passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	24 922 387		
Autres titres	776 954		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	25 699 321		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

En milliers de DH	
BILAN	Montant
Actif	46 349 914
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	106 653
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	24 274 578
Créances sur la clientèle	7 791 931
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 742 656
Autres actifs	812 142
Titres de participation et emplois assimilés	5 355 560
Créances subordonnées	192 868
Immobilisations données en crédit-bail et location	86 618
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 922
Passif	34 151 410
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	27 285 641
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	6 744 759
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	121 010
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
Hors bilan	-
Engagements donnés	4 491 010
Engagements reçus	1 239 410

RÉSEAU

	30/06/2020	31/12/2019
Guchets permanents	710	735
Guchets périodiques	-	-
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	248	287
Surcaisses et agences à l'étranger	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5

COMMISSIONS

	30/06/2020	30/06/2019
Commissions perçues	651 058	735 714
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	215 524	221 780
Sur opérations de change	110 697	121 081
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	21 062	22 504
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 515	8 587
Sur moyens de paiement	183 030	199 767
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	18 288	24 800
Sur autres prestations de service	102 851	137 099
Commissions versées	171 674	162 726
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	59 431	59 076
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	150	10
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	6 363	6 142
Sur moyens de paiement	39 071	38 382
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	66 652	59 716

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS ET CHARGES	2 620 031	798 254
Produits	2 620 031	798 254
Gains sur les titres de transaction	820 485	460 062
Plus-value de cession sur titres de placement	57 558	3 915
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	43 490	10 300
Gains sur les produits dérivés	14 580	32 651
Gains sur les opérations de change	1 544 299	291 326
Charges	1 999 444	36 019
Pertes sur les titres de transaction	282 380	97 595
Moins-value de cession sur titres de placement	1 025	3 445
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	42 658	31 023
Pertes sur les produits dérivés	259 899	75 974
Pertes sur opérations de change	1 413 385	152 144
RÉSULTAT	620 686	438 075

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	30/06/2020	30/06/2019
CHARGES	1 413 385	130 274
Charges de personnel	775 925	759 009
Impôts et taxes	52 310	54 514
Charges extérieures	731 717	777 245
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	145 004	130 274

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DÉPÔTS

	Nombre de comptes		Montants	
	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	58 530	58 543	214 759 508	227 531 051
Titres générés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	05	02	115 349 330	108 546 820
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs générés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

	30/06/2020	30/06/2019
CATÉGORIE DE TITRES	11 844	14 330
Titres de participation	534 065	572 787
Participations dans les entreprises liées	223	2 812
Titres de liquidité de portefeuille	36 112	33 315
TOTAL	584 440	623 544

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	30/06/2020	30/06/2019
Produits et charges	2 620 031	798 254
Autres produits et charges bancaires	427 402	262 851
Autres produits bancaires	2 731 300	919 335
Autres charges bancaires	2 305 958	650 484
Produits et charges d'exploitation non bancaires	24 907	97 814
Produits d'exploitation non bancaires	39 957	125 284
Charges d'exploitation non bancaires	13 050	27 470
Autres charges	737 954	1 218 257
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 413 385	130 274
Autres produits	620 686	438 075

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	Montant
I- Résultat Net Comptable	475 214
Bénéfice net	-
Perte nette	-
II- Réintégration fiscales	1 083 590
1- Courantes	540 416
Charges non déductibles	434 066
Provision pour risques généraux	105 750
2- Non courantes	271 587
Impôts sur les sociétés	271 587
III- Déductions fiscales	554 500
1- Courantes	554 500
2- Non courantes	-
VI- Résultat net fiscal	529 090
Impôts sur les sociétés	-
VI- Résultat net fiscal	-
Reprise sur provisions pour investissements	-

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 269 473
(1) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	540 416
(2) Déductions fiscales sur opérations courantes	554 500
(3) Résultats courants théoriquement imposables	1 269 473
(4) Impôt théorique sur résultat courant	404 904
(5) Déductions courantes après impôts	804 979
II- INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	-

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)
A- TVA collectée	97 223	295 637	305 072	88 788
B- TVA à récupérer	5 2107	219 155	225 092	46 170
Sur charges	49 189	180 609	186 753	43 045
Sur immobilisations	2 919	38 545	38 339	3 125
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	45 116	77 483	79 980	42 618

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

MONTANT DU CAPITAL : 1 998 204 600 DH		VALEUR NOMINALE DES TITRES : 10,00			
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ :-		En milliers de DH			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- Actionnaires marocains					
royale Marocaine d'Assurances	48, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	55 954 410	55 974 410	28,01%	28,01%
Holding Benjeloun Madan	07-09 avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 111 218	1 111 218	0,56%	0,56%
Socété Financière du Crédit du Maghreb	07-09 avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 746 960	1 746 960	0,87%	0,87%
FINANCICOM	81-83, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	11 580 100	11 580 100	5,80%	5,80%
caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites	100, Boulevard Abdelmoumen-20340-Casablanca	7 803 996	7 803 996	3,91%	3,91%
Caisse de Dépôt et de Gestion	Place Moulay El Hassan - ex Piétri-BP 408 - Rabat	16 556 383	16 500 383	8,26%	8,26%
Groupe MAMDA/MCMA	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fahoumi - Rabat	9 947 519	9 947 519	4,98%	4,98%
Personnel					
BANK OF AFRICA - BMCE Group		2 258 693	2 245 325	1,12%	1,12%
SBVC ET DIVERS		33 154 821	33 208 189	16,62%	16,62%
TOTAL (1)		140 124 109	140 124 109	70,13%	70,13%
B- Actionnaires étrangers					
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	4 rue Frédéric-Guiljume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	48 972 796	48 972 796	24,51%	24,51%
CDC Group Plc	123 Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	10 723 555	10 723 555	5,37%	5,37%
TOTAL (2)		59 696 351	59 696 351	29,87%	29,87%
TOTAL		199 820 460	199 820 460	100%	100%

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Déclassement du 123 Juin 2020	-	Réserves légales	-
Report à nouveau	75	Dividendes	999 102
Résultats nets en instance d'affectation	-	Autres affectations	372 821
Résultats nets de l'exercice	1 371 848		
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 371 923	TOTAL B	1 371 923

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres et assimilés	28 854 913	29 435 102	25 294 339
Opérations et résultats de l'exercice	-	-	-
Produit net bancaire	3 582 165	6 476 720	6 019 305
Résultat avant impôts	747 821	2 019 790	1 868 187
Impôts sur les résultats	211 587	510 470	510 477
Résultat net imposable	536 234	1 509 320	1 357 710
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	372 600	445 510	59 200
Résultat par titre (en MAD)	0,02	0,07	0,05
Résultat net par action ou part sociale	5	5	5
Bénéfices distribués par action ou part sociale	-	-	-
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	775 925	1 631 096	1 603 716
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 022	5 099	5 528

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I- DATATION		30/06/2020
Date de clôture (1)		
Date d'établissement des états de synthèse (2)		
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice		
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu par l'élaboration des états de synthèse		
II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		
Dates	Indications des événements	
	Favorables	
	Défavorables	
EFFECTIFS		
	En nombre	
	30/06/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	5 022	5 099
Effectifs utilisés	5 022	5 099
Effectifs équivalents plein temps	5 022	5 099
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4 884	4 951
Employés (équivalent plein temps)	87	94
Dont effectifs employés à l'étranger	51	52

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RESIDUELLE

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 655 492	1 671 544	1 500 440	2 909 790	2 765 987	12 893 313
Créances sur la clientèle	19 146 598	9 677 399	12 500 245	33 033 377	32 818 927	107 176 346
Créances acquises par affacturage	2 023 741	41 953	55 021	41 249	-	2 161 964
Titres de créance	9 518 515	194 759	4 844 129	4 844 176	6 324 969	25 729 549
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	192 868
TOTAL	34 344 146	11 585 675	18 902 875	40 918 593	41 909 883	147 661 172
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 930 924	6 131 153	301 401	1 062 381	870 478	37 296

BANK OF AFRICA
ÉTATS DE SYNTHÈSE
COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2020

TITRES DE PARTICIPATION AU 30/06/2020

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
RADIO MEDITERRANEE	Audiotvisuel	708 260	190 650 000	30,02	70 827	-	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest. de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	-	50 000
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	640 577	706 650 000	9,06	64 058	-	64 058
EMAT	Sté holding	20 475	8 047 300	100,00	3 036,5	30 365	-
FONCIERE EMERGENCE	Prom. Immobilier industriel et de services	353 925	4 09 214 114	28,00	37 057	-	37 057
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	100 000	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	110 000 000	9,09	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest im techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTCO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	137 478	971	-
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	-	500
MITC CAPITAL	Gest. fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	-	375
					294 451	32 110	262 341
TITRES DES ENTREPRISES LIÉES							
BOA Group	Ets de crédit /étranger	435 192	95 154 635 €	72,41	2 950 706	-	2 950 706
BBI	Ets de crédit /étranger	157 659 285	157 659 285 €	100,00	1 880 087	-	1 880 087
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 700 482	204 607 400	60,70	628 636	-	628 636
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	338 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	30 000	133 200
O TOWER	Sté d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	698 580	-	698 580
BANK AL-TAMWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	204 000	-	204 000
BOA UGANDA	Ets de crédit /étranger	22 176 454	46 775 206 000 UGX	47,41	137 410	-	137 410
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	25 000 000 FCFA	32,58	157 438	-	157 438
HANOUBY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	121 815	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	76 548	-	76 548
RYAD ALNOUR	Hôtellerie	5 000	500 000	100,00	78 357	-	78 357
SOCIÉTÉ D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	2 499 997	500 000 000	50,00	62 500	-	62 500
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 €	78	41 058	-	41 058
BMCE CASH	Ets financier	279 995	28 000 000	99,998	44 000	-	44 000
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	20 000	6 538	-
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT (SA)	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
STE FINANCIERE Realis	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 538	-	6 538
BMCE CAPITAL GESTION (marfin)	Gestion OPCVM	28 000 000	25 000 000	100,00	6 435	-	6 435
Eurfric Informatique	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
IT International service	Sté de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	338	338	-
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUAGER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILLILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ISKANE PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NEROPRIM IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
					8 781 682	158 691	8 622 991
512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES							
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
PROPARCO	Ets crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	174 829	-	174 829
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	173 738	173 738	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	149 560	149 560	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	72 182	-	72 182
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	4 503	214 778 488 EUR	2,10	469 059	-	469 059
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1 125	84 618 000 EUR	1,33	18 518	-	18 518
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	7 566	7 434
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	78 431	40 000 000	19,61	3 922	-	3 922
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Ets crédit	60 000	84 120 000	7,15	5 454	-	5 454
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	29 159	-	29 159
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	5 395	5 355
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	3 012	3 010
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	506 300 000 USD	0,059	2 998	-	2 998
FONDS MONÉTAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	987 920 000 USD	0,03	2 916	-	2 916
AZUR FUND	Fonds d'investissement	96 279	219 581 400	4,38	530	-	530
SWIFT	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIÉTÉ MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	-	59
					745 628	338 582	407 047
515 TITRES DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE							
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	542 889 900	5,25	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 675 700	10,41	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	4 240	87 120
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
SOGEPPOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 565	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE MAROCCLEAR	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	1 000
MAROCCLEAR	Dépôt central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIÉTÉ ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	-	500
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	-	481
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	-	24
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00010	2	-	2
MEDI 1 TV	Audiotvisuel	59 774	619 245 600	3,00	-	-	0
					369 436	10 613	358 823
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
RYAD ENNOUR					471 643	-	471 643
FARACHA IMMO					302 918	-	302 918
IT International Service ITIS					52 303	52 303	-
AKENZA IMMO					46 940	-	46 940
SUX HILL SECONDO					49 324	-	49 324
SAISS IMMO NEJMA					36 481	-	36 481
BMCE IMMOBILIER					38 000	-	38 000
SUX HILL PRIMERO					25 790	-	25 790
SUX HILL TERCIO					15 532	-	15 532
MARTCO					1 500	1 500	-
Siège G.P.B.M.					723	-	723
ALLICOM MAROC					552	552	-
HANOUBY					1 615	-	1 615
MOHIT IMMO					5 504	-	5 504
NOUAGER CITY IMMO					33	-	33
KRAKER IMMO					14	-	14
BERLY IMMO					7	-	7
ERRAHA NAKHIL					7	-	7
GOLEMPRIME IMMO					7	-	7
ISKANE PRIMERO					7	-	7
JASPE IMMO					7		

BILAN

En milliers de DH

ACTIF	30/06/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 019	2 332
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 559 271	5 894 869
- A vue	1 374 580	928 063
- A terme	6 184 691	4 966 235
Créances sur la clientèle	3 523 084	3 910 009
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	220 514	673 805
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 302 570	3 236 204
- Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
- Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	522 103	1 995 953
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	282 062	1 887 787
- Autres titres de créance	-	-
- Titres de propriété	240 041	108 166
- Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	1 09 097	506 802
Titres d'investissement	2 916 735	1 321 903
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
- Autres titres de créance	2 916 735	1 321 903
- Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
- Participation dans les entreprises liées	-	-
- Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	86 618	73 673
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 062	2 037
Immobilisations corporelles	860	812
Total de l'Actif	15 678 849	13 707 423

En milliers de DH

PASSIF	30/06/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 475 376	11 342 536
- A vue	2 258 414	524 440
- A terme	11 216 962	10 818 096
Dépôts de la clientèle	1 526 511	1 646 838
- Comptes à vue créditeurs	1 260 151	1 267 308
- Comptes d'épargne	-	-
- Dépôts à terme	234 802	335 204
- Autres comptes créditeurs	22 558	44 326
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
- Titres de créance négociables émis	-	-
- Emprunts obligataires émis	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	495 757	462 790
Provisions pour risques et charges	567	565
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	112 825	112 079
Capital	4 860	4 797
Actionnaires, Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	62 953	137 819
Total du Passif	15 678 849	13 707 423

HORS BILAN

En milliers de DH

HORS BILAN	30/06/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES	537 585	658 167
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2 801	7 869
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	420 665	544 923
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	108 117	105 375
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	1 179 479	1 620 849
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	654 578	1 082 857
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	544 901	538 012
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moudaraba et Moucharaka à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

En milliers de DH

	30/06/2020	30/06/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	827 717	319 951
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	222 890	128 021
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	58 395	61 092
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	57 739	65 439
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 283	1 535
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	7 890	327
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	3 508	3 416
Autres produits bancaires	474 952	62 121
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	742 973	237 267
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	224 023	123 104
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	3 071	7 217
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	515 879	106 946
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	84 743	82 684
Produits d'exploitation non bancaire	-	-
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	2 445	1 849
Charges de personnel	1 811	1 430
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	634	419
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	7	6
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	7	6
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	22 001	264
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	22 001	264
RESULTAT COURANT	104 293	81 093
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	2 751	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	101 542	81 093
Impôts sur les résultats	38 588	28 947
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	62 953	52 147

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

En milliers de DH

	30/06/2020	30/06/2019
(+) Intérêts et produits assimilés	539 024	252 551
(-) Intérêts et charges assimilés	227 004	130 321
MARGE D'INTERET	111 950	122 230
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	7 890	328
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	7 890	328
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	-	-
(+) Commissions perçues	3 861	3 671
(-) Commissions servies	169	806
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	3 692	2 865
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-2 122	-20 063
(+) résultat des opérations sur titres de placement	56 766	-20 253
(+) résultat des opérations de charge	-93 828	-7 928
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-1 640	4 050
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ (1)	-40 824	-44 194
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 283	1 535
(-) Diverses autres charges bancaires	228	79
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	84 743	82 684
(+) résultat des opérations sur omobilisation financières (2)	258	264
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
(-) Charges générales d'exploitation	2 445	1 849
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	82 556	81 100
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souffrance	-7	-6
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	21 743	-
RESULTAT COURANT	104 292	81 094
RESULTAT NON COURANT	-2 752	-
(-) Impôts sur les résultats	38 588	28 947
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	62 953	52 147

	30/06/2020	30/06/2019
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	62 953	52 147
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotation aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(-) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	2 58	265
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	62 694	51 884
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	62 694	51 884

BMCE BANK OF AFRICA DEVIENT

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



**IMAGINER
DES SOLUTIONS D'AVENIR
À LA HAUTEUR DES ENJEUX
D'UN CONTINENT**

*Votre banque évolue et arbore désormais
le nom « BANK OF AFRICA » :
Une marque unique au service de millions
de clients à travers le monde ;
Une marque pionnière sur le continent africain ;
Une marque innovante capable de répondre aux enjeux
d'aujourd'hui et d'anticiper ceux de demain...
Car c'est en regardant le futur avec optimisme
que nous pourrons imaginer des solutions
au service d'un avenir meilleur.*

Tour Mohammed VI
Vallée de Bouregreg
Rabat-Salé